



# Assemblée générale

Distr. générale  
13 novembre 2024  
Français  
Original : anglais

## Soixante-dix-neuvième session

Point 165 de l'ordre du jour

### Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

## Exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	5
II. Exécution du mandat . . . . .	5
A. Considérations générales . . . . .	5
B. Utilisation des crédits . . . . .	5
C. Activités d'appui de la Mission . . . . .	7
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional . . . . .	8
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées . . . . .	9
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .	9
III. Exécution du budget . . . . .	22
A. Ressources financières . . . . .	22
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources . . . . .	23
C. Annulation d'engagements d'exercices antérieurs . . . . .	23
D. Gains d'efficience . . . . .	24
E. Autres produits et ajustements, et avances internes . . . . .	24
F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . . . .	25
G. Activités de fond et activités relatives aux programmes . . . . .	25



---

H. Contributions non budgétisées .....	26
IV. Analyse des écarts .....	26
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre .....	29
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution <a href="#">76/274</a> ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée .....	30
A. Assemblée générale .....	30
B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires .....	30

## Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024 (exercice 2023/24) et l'objectif de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) est mise en évidence dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante Appui).

Pendant l'exercice considéré, la Mission a continué de s'acquitter des tâches prescrites par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 2654 (2022) et 2703 (2023), qui consistaient notamment à surveiller et examiner les activités des parties et à en rendre compte au moyen de patrouilles terrestres et aériennes effectuées par des observateurs militaires pour faciliter la cessation des hostilités, et de contribuer à la recherche d'une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable à la question du Sahara occidental en créant des conditions favorables à l'action menée par l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental. Par l'intermédiaire de son service de la lutte antimines, elle a poursuivi ses opérations dans ce domaine malgré les difficultés qu'a entraînées la reprise des hostilités entre les parties.

La MINURSO a engagé des dépenses d'un montant de 64,2 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 99,5 % (les dépenses de l'exercice 2022/23 s'étaient élevées quant à elles à 57,9 millions de dollars et le taux d'exécution à 95,5 %).

Le solde inutilisé de 350 100 dollars tient à la combinaison des facteurs suivants : a) un dépassement de crédits au titre des militaires et du personnel de police, principalement imputable au fait que les indemnités de subsistance (missions) pour les observateurs militaires ont été supérieures aux prévisions à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ; b) un dépassement de crédits au titre du personnel civil, qui s'explique en grande partie par le fait que les taux de vacance ont été plus faibles que prévu et que le coefficient d'ajustement pour le personnel recruté sur le plan international et les barèmes des traitements du personnel recruté sur le plan national ont été supérieurs aux prévisions ; c) une sous-utilisation des crédits au titre des dépenses opérationnelles, qui tient essentiellement au fait que les dépenses en carburant engagées pour les groupes électrogènes, les véhicules et les opérations aériennes ont été moins élevées que prévu, que des retards ont été enregistrés dans l'établissement d'un contrat de service pour l'entretien et la réparation d'infrastructures et que les dépenses en véhicules, matériel informatique et matériel de communication ont été inférieures aux prévisions.

**Exécution du budget : ressources financières**(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024)

Catégorie	Montant alloué <sup>a</sup>	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	6 873,7	7 782,6	(908,9)	(13,2)
Personnel civil	22 678,2	25 011,4	(2 333,2)	(10,3)
Dépenses opérationnelles	35 007,3	31 415,1	3 592,2	10,3
<b>Montant brut</b>	<b>64 559,2</b>	<b>64 209,1</b>	<b>350,1</b>	<b>0,5</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 620,8	2 976,4	(355,6)	(13,6)
<b>Montant net</b>	<b>61 938,4</b>	<b>61 232,7</b>	<b>705,7</b>	<b>1,1</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	519,0	384,5	134,5	25,9
<b>Total</b>	<b>65 078,2</b>	<b>64 593,6</b>	<b>484,6</b>	<b>0,7</b>

**Exécution du budget : ressources humaines**

Catégorie	Effectif approuvé <sup>a</sup>	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) <sup>b</sup>
Observateurs militaires	218	197	9,6
Contingents	27	27	–
Police des Nations Unies	12	2	83,3
Unités de police constituées	–	–	–
Personnel recruté sur le plan international	87	78	10,3
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	2	2	–
Agents des services généraux	161	149	7,5
Volontaires des Nations Unies			
Volontaires recrutés sur le plan international	17	15	11,8
Volontaires recrutés sur le plan national	–	–	–
Emplois de temporaire <sup>c</sup>			
Personnel recruté sur le plan international	1	1	–
Administrateurs recrutés sur le plan national	–	–	–
Agents des services généraux	–	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	10	–	100,0

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé.<sup>b</sup> Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.<sup>c</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

## I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024, que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 9 février 2023 (A/77/731), s'élevait à 65 701 000 dollars (montant net : 62 558 000 dollars), compte tenu de contributions volontaires en nature d'un montant de 519 000 dollars. Il couvrait le déploiement de 218 observateurs militaires, 27 militaires, 12 membres de la police des Nations Unies, 88 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 1 personne occupant un emploi de temporaire), 164 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 2 administrateurs), 18 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements.
2. Dans son rapport du 17 avril 2023, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre des crédits d'un montant brut de 64 559 200 dollars pour l'exercice 2023/24 (A/77/767/Add.3, par. 37).
3. Dans sa résolution 77/314, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant brut de 64 559 200 dollars (montant net : 61 938 400 dollars) afin de financer le fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2023/24. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

## II. Exécution du mandat

### A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINURSO dans sa résolution 690 (1991) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions 2654 (2022) et 2703 (2023).
5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.
6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante Appui).
7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2023/24, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

### B. Utilisation des crédits

8. Durant l'exercice, la MINURSO a continué de mener ses activités dans un environnement caractérisé par une poursuite des hostilités de faible intensité entre le Maroc et le Front POLISARIO et les difficultés en découlant, qui ont notamment

entravé ses activités ayant trait à la logistique et au réapprovisionnement. Elle a continué d'observer, de surveiller et d'examiner l'évolution de la situation au Sahara occidental, ainsi que d'en rendre compte, et s'est employée à faire cesser les hostilités entre les parties et à rétablir le cessez-le-feu ainsi qu'à atténuer les tensions. Au niveau opérationnel, la priorité a continué d'être donnée au maintien de la présence de la Mission à l'est du mur de sable, à la poursuite des patrouilles aériennes et terrestres, dans la mesure du possible, et au dialogue avec les parties sur la base de l'analyse des données obtenues au moyen de patrouilles terrestres, de vols de reconnaissance aérienne et d'images satellites.

9. La MINURSO a mené ses activités opérationnelles au moyen de patrouilles terrestres et, à l'ouest du mur de sable, de vols de reconnaissance par hélicoptère. Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et le 30 juin 2024, l'Armée royale marocaine a signalé 235 tirs dirigés contre ses unités à l'emplacement ou près du mur de sable. À la demande de l'Armée royale marocaine et sous son escorte, la MINURSO s'est rendue sur 145 sites où des tirs avaient été signalés et, dans la plupart des cas, observé des traces de munitions de mortier explosées. Au cours de la même période, le Front POLISARIO a annoncé qu'il avait procédé à 215 tirs contre l'Armée royale marocaine. La MINURSO a recueilli 13 signalements provenant de diverses sources au sujet de frappes qu'auraient menées des drones de l'Armée royale marocaine à l'est du mur de sable. À 12 reprises, en coordination avec l'Armée royale marocaine et le Front POLISARIO, elle a pu se rendre sur les lieux où des faits avaient été signalés. Dans 11 cas, avec l'aide de spécialistes de la lutte antimines, ses observateurs militaires ont été en mesure de confirmer de façon indépendante qu'une frappe aérienne avait eu lieu d'une façon ou d'une autre, déterminant par ailleurs que 24 victimes (17 morts et 7 blessés) étaient à déplorer. Fin octobre et début novembre 2023, deux attaques de roquette du Front POLISARIO ont frappé la ville de Smara, à moins de 1,5 kilomètre de la base d'opérations de la MINURSO. La première frappe a touché une zone habitée, tuant un civil et faisant trois blessés.

10. La Mission s'est employée principalement à mieux intégrer ses trois composantes dans la planification et l'exécution de ses activités opérationnelles. Dans la droite lignée de l'action menée en faveur de l'intégration entre composantes, la composante militaire a contribué à la mise en place de structures et de procédures intégrées, à la planification stratégique, à la planification des interventions d'urgence, à l'élaboration de politiques et à l'établissement d'instructions permanentes applicables à l'ensemble de la Mission. Elle a appuyé les efforts importants déployés par la composante civile pour réduire la menace que représentent les mines et les restes explosifs de guerre des deux côtés du mur de sable en marquant les zones contaminées découvertes au cours des patrouilles régulières et en surveillant la destruction des mines et des restes explosifs de guerre à l'ouest du mur de sable. Après avoir recruté un(e) fonctionnaire chargé(e) des opérations conjointes, la MINURSO a continué d'harmoniser ses besoins entre toutes les composantes, en veillant, par exemple, à ce que les enquêtes sur les frappes présumées de drones et les convois de réapprovisionnement acheminés à l'est du mur de sable soient coordonnés pour l'ensemble de la Mission.

11. À l'ouest du mur de sable, la MINURSO a repris ses vols de reconnaissance par hélicoptère en octobre 2023, dans un rayon opérationnel de 5 kilomètres autour du mur de sable. Pour des raisons de sécurité et de sûreté, les activités opérationnelles menées à l'emplacement ou près du mur de sable sont restées limitées pendant la poursuite des hostilités. Les restrictions visant le réapprovisionnement et l'entretien des bases d'opérations de la Mission situées à l'est du mur de sable ont été progressivement assouplies depuis que le Front POLISARIO a décidé, en mars 2023, d'accorder un passage sûr, à titre exceptionnel et provisoire, aux convois terrestres afin que ces bases d'opérations puissent recevoir un appui logistique et se

réapprovisionner. Ces convois sont désormais organisés en moyenne une fois par mois, bien qu'ils restent soumis à l'approbation du Front POLISARIO et que les garanties de sécurité doivent être coordonnées entre les deux parties. Un accord durable à long terme avec le Front POLISARIO doit encore être conclu. Les patrouilles terrestres effectuées à l'est du mur de sable demeurent limitées à un rayon de 20 kilomètres autour des bases d'opérations, et aucun vol de reconnaissance par hélicoptère n'a pu reprendre.

12. La MINURSO a continué d'utiliser le Système complet de planification et d'évaluation de la performance, lancé en 2020, pour collecter, visualiser et analyser les données sur les faits qui se seraient produits et ses opérations de déminage, utiles pour le suivi des progrès accomplis et l'évaluation de l'incidence de ses activités dans les domaines prioritaires. En outre, elle a continué d'utiliser le système géospatial d'appréciation de la situation pour simplifier la communication de l'information et approfondir l'analyse intégrée des faits présumés et de ses activités opérationnelles, notamment les patrouilles terrestres, ainsi que pour continuer de progresser dans la mise en œuvre de la Stratégie du Secrétaire général pour la transformation numérique du maintien de la paix des Nations Unies.

13. La Mission a continué de mettre en œuvre sa campagne de communication stratégique ciblant les pays fournisseurs de contingents et les pays susceptibles de le devenir et progressé dans la réalisation des objectifs et indicateurs de l'Action pour le maintien de la paix Plus.

#### **Activités de fond et autres activités relatives aux programmes**

14. Le programme de lutte contre les mines est resté une composante essentielle du mandat de la Mission. Le Service de la lutte antimines a contribué à neutraliser d'urgence des engins explosifs, à vérifier des itinéraires, à sensibiliser les parties au risque des engins explosifs, à envoyer des patrouilles d'enquête sur les lieux de frappes aériennes présumées et à faciliter les déplacements de convois terrestres à l'est du mur de sable. En janvier 2024, ses équipes de déminage ont été autorisées à reprendre leurs activités à Mijek, dans le sud du territoire, pour la première fois depuis 2019.

### **C. Activités d'appui de la Mission**

15. La Mission a continué de transporter des fournitures par voie aérienne dans sa zone de responsabilité. Une utilisation efficace et rationnelle des moyens aériens est essentielle, en particulier à l'est du mur de sable, parce qu'elle permet un approvisionnement rapide et fiable, qui ne dépend pas de l'état des routes et des conditions de sécurité. Durant l'exercice, la Mission s'est heurtée à des difficultés liées à la charge utile des deux hélicoptères Bell 412 déployés après que l'Organisation de l'aviation civile internationale ait exprimé de vives inquiétudes à leur sujet. Les hélicoptères Bell 412 n'ayant pas la charge utile nécessaire pour répondre aux besoins extraordinaires de la Mission en matière de logistique et de réapprovisionnement des bases d'opérations en marchandises volumineuses, carburant, denrées alimentaires et eau, la Mission a utilisé un hélicoptère Mi-172 doté d'une charge utile supérieure pour maintenir durablement ses opérations de logistique et de réapprovisionnement, principalement à l'est du mur de sable.

16. Entre mars 2023 et février 2024, les activités de la Mission se sont butées à d'importantes difficultés logistiques dues aux restrictions des déplacements. Les stocks des bases d'opérations situées à l'est du mur de sable sont tombés à un niveau dangereusement bas, d'où la nécessité d'organiser des convois exceptionnels et de transporter par voie aérienne une partie du gazole, soit 431 fûts. Au total, 48 vols ont

été nécessaires pour maintenir les activités. En définitive, sur les 700 000 litres de gazole prévus, seuls 517 309 litres ont été livrés par convoi et par voie aérienne.

17. Durant l'exercice, la Mission a optimisé ses capacités et ses ressources à l'appui des priorités stratégiques en remplaçant sa flotte de véhicules vieillissants par des véhicules utilitaires lourds conçus pour les terrains difficiles, conformément au plan de remplacement quinquennal, et en uniformisant la flotte dans un souci de rentabilité et d'efficacité opérationnelle. Au moyen de convois terrestres, elle a livré 362 000 litres de carburant et 230 690 kilogrammes de marchandises aux bases d'opérations situées à l'est du mur de sable.

18. La Mission a continué de moderniser ses logements. Des climatiseurs économes en énergie ont été installés dans 95 % des bases d'opérations de Laayoune et dans le bureau de liaison de Tindouf. En outre, face aux nouvelles menaces contre la sécurité et aux attaques indirectes au mortier et à la roquette, la Mission a construit des abris souterrains fortifiés dans toutes les bases d'opérations situées à l'ouest du mur de sable.

19. La Mission a achevé l'installation d'un système hybride solaire-diesel à Oum Dreyga, Smara et Aousserd, ce qui a permis de réaliser des économies de carburant. Elle a également terminé de construire l'infrastructure d'un système de panneaux solaires d'une puissance de 100 kilowatts à Mijek.

20. Dans le cadre du programme quadriennal de remplacement des centres de technologie modulaire, la MINURSO a remplacé trois abris techniques à Mahbas, Oum Dreyga et Bir Lahlou. Elle a déployé un système de contrôle de l'accès aux centres de données dans cinq bases d'opérations (Smara, Mahbas, Bir Lahlou, Oum Dreyga et Aousserd). Ce système facilite l'enregistrement automatisé des membres du personnel autorisés à pénétrer dans le centre informatique, ce qui permet d'en restreindre l'accès et d'en renforcer la sécurité physique.

21. Pour améliorer la sécurité du personnel de la Mission, les caméras de vidéosurveillance ont été mises à niveau dans toutes les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable. Dans le cadre d'un projet pilote, la MINURSO a déployé un système de navigation par satellite, qui a permis de suivre en direct le positionnement des convois et des patrouilles et d'en assurer la navigation et la synchronisation, ainsi qu'une plateforme de suivi des biens en temps réel, améliorant ainsi la perception de la situation et la sécurité des soldats de la paix.

22. En coordination avec la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), la Mission a commencé à mettre en place un système Unite de surveillance à distance des infrastructures de terrain (télégestion des biens, suivi de la consommation et de la disponibilité des ressources et communication de l'information sur les tableaux de bord) et une plateforme d'analyse vidéo en direct (analyse des enregistrements des caméras de vidéosurveillance visant à signaler les incidents et à prendre des décisions relatives à la sécurité des camps).

#### **D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional**

23. La MINURSO a coopéré étroitement avec le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) dans le cadre des activités relatives aux ressources humaines et aux transactions financières, conformément à l'accord de prestation de services qui avait été signé, et a bénéficié de l'appui de la Base de soutien logistique des Nations Unies lorsque cela était nécessaire.

24. La MINURSO n'a pas repris sa coopération avec l'Union africaine pendant l'exercice, cette dernière n'étant pas encore retournée sur le territoire.



## E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

25. La Mission s'est tenue prête à fournir, moyennant remboursement, un soutien logistique au programme de mesures de confiance du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), qui consistait à organiser des visites familiales entre la zone située à l'ouest du mur de sable et les camps de réfugiés situés près de Tindouf (Algérie). Ce programme demeure toutefois suspendu depuis juin 2014.

## F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

### Composante 1 : composante civile opérationnelle

**Réalisation escomptée 1.1** : Créer un environnement porteur en vue de progresser vers une solution politique concernant le statut définitif du Sahara occidental

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.1.1 L'Envoyé personnel du Secrétaire général présente au Conseil de sécurité des exposés sur ses activités et sur l'évolution de la situation dans la zone de la Mission (2021/22 : 1 ; 2022/23 : 2 ; 2023/24 : 2

Objectif atteint

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Établissement de rapports politiques et formulation d'avis destinés à l'Envoyé personnel du Secrétaire général et appui logistique lors de ses visites dans la région	Oui	
Présentation de 1 rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité	1	Rapport sur la situation concernant le Sahara occidental
Présentation par le Représentant spécial du Secrétaire général au Conseil de sécurité de 2 exposés sur le Sahara occidental	2	Exposés sur le Sahara occidental
Organisation de 4 réunions avec les parties au conflit visant à promouvoir une cessation des hostilités et à faire le nécessaire en ce qui concerne les allégations, les violations ou toute autre évolution de la situation opérationnelle et des conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la Mission	5	Réunions, dont 1 réunion supplémentaire visant à améliorer la compréhension mutuelle
Organisation de 3 réunions avec le Groupe des Amis et avec les États Membres à Rabat visant à solliciter leur soutien en faveur d'une cessation des hostilités et à débattre de l'évolution des opérations, de la situation sur le terrain et de l'évolution des conditions de sécurité dans le territoire	5	Réunions, dont des réunions supplémentaires à New York en octobre 2023 et à Alger en novembre 2023

Organisation de réunions mensuelles, sous la présidence de l'agent(e) habilité(e), de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité	12	Réunions
Organisation de réunions hebdomadaires de l'équipe de direction de la Mission, présidées par le Représentant spécial du Secrétaire général, en vue d'assurer la cohérence et la coordination des politiques et de la planification entre les composantes de la Mission et de fournir des orientations stratégiques sur les objectifs et les activités de cette dernière	52	Réunions
Application, 1 fois par an, du système complet de planification et d'évaluation de la performance	1	Rapport d'évaluation de l'impact du système complet de planification et d'évaluation de la performance
Établissement de 12 rapports analytiques mensuels sur l'évolution de la situation dans la zone de la Mission	12	Rapports de suivi du Centre d'analyse conjointe de la Mission
Publication de 1 bulletin d'information interne trimestriel en ligne mettant en évidence les nouvelles politiques de l'ONU et de la Mission ainsi que les projets de cette dernière, et faisant la promotion des initiatives stratégiques transversales de l'Organisation, notamment en ce qui concerne les femmes et la paix et la sécurité ainsi que la parité des genres	Non	Le premier bulletin d'information interne a été publié, mais le contenu et la fréquence de publications futures sont à l'examen
Publication, sur les médias sociaux, de récits photographiques mettant en scène divers acteurs afin de mieux faire connaître la Mission auprès du public, s'agissant notamment de la contribution des observateurs militaires à la réalisation de ses objectifs, l'accent étant mis sur les pays fournisseurs de contingents et la communauté internationale au sens large, ainsi que sur la promotion des initiatives stratégiques transversales de l'ONU, notamment en ce qui concerne les femmes et la paix et la sécurité ainsi que la parité des genres	121	Récits mettant en scène divers acteurs ont été publiés sur Instagram
Lancement de 1 nouvelle page consacrée à la Mission sur un média social axé sur l'image afin d'en promouvoir les activités	Oui	
320 revues de presse sur les questions de portée régionale et internationale concernant le Sahara occidental	248	Revue de presse
	224	Points forts de l'actualité
Présentation d'exposés sur la situation politique, organisation de visites sur le terrain et accompagnement de délégations d'États Membres et de représentants d'organisations internationales et gouvernementales et de médias en visite à Laayoune et à Tindouf, sur demande	20	Délégations d'États Membres en visite ont entendu des exposés

**Réalisation escomptée 1.2** : Le programme de mesures de confiance administré par le HCR est actuellement suspendu. Lorsqu'il reprendra, la réalisation escomptée portera sur les progrès qui auront été faits en ce qui concerne le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui touchent les réfugiés

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.2.1 Reprise des visites familiales pour les réfugiés (allers simples) (2021/22 : programme toujours suspendu ; 2022/23 : programme toujours suspendu ; 2023/24 : programme susceptible de rester suspendu)

Le programme de visites familiales mis en place par le HCR est suspendu depuis 2014 en raison de désaccords entre les parties. Le HCR a continué de tenir des réunions bilatérales et informelles avec les parties en vue de trouver un moyen de débloquer la situation ou d'autres façons d'instaurer la confiance

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre*

*Observations*

Observation et facilitation de 20 visites familiales, dans le cadre desquelles 2 100 personnes seront accompagnées par des membres de la police des Nations Unies affectés à la Mission, entre Tindouf et le territoire, dans le cadre du programme de visites familiales du HCR, et facilitation de l'évacuation sanitaire des patients et de l'organisation des visites à leur chevet à l'hôpital

Non Le programme de visites familiales mis en place par le HCR, suspendu, n'a pas repris

Fourniture de personnel médical militaire de la Mission aux aéroports de Laayoune, de Dakhla et de Tindouf et à bord de vols du HCR, visant à appuyer 20 visites familiales entre Tindouf et le territoire

Non Le programme de visites familiales mis en place par le HCR, suspendu, n'a pas repris

Organisation de réunions et séances d'information tous les deux mois avec le HCR visant à examiner la mise en œuvre du programme de mesures de confiance une fois qu'il aura repris

Non Aucune réunion bimestrielle n'a eu lieu pendant la suspension du programme

**Réalisation escomptée 1.3** : Réduction du danger que posent les mines et les restes explosifs de guerre, ce qui améliore la sécurité et l'accessibilité du territoire

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.3.1 Pourcentage de patrouilles faites par les observateurs militaires de la MINURSO sans problème lié à des engins explosifs (2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 100 % ; 2023/24 : 100 %)

100 %

1.3.2 Augmentation de la superficie des zones dans lesquelles il a été confirmé que les mines et les restes explosifs de guerre dont la présence avait été constatée en surface et en profondeur avaient été retirées, de façon à faciliter la surveillance de l'application du cessez-le-feu et à permettre au personnel de l'ONU de se déplacer en sécurité (2021/22 : 89 965 m<sup>2</sup> en surface et en profondeur ; 2022/23 : 104 024 m<sup>2</sup> en surface et en

3,5 millions de m<sup>2</sup>

profondeur ; 2023/24 : 3 millions de m<sup>2</sup> en surface et en profondeur)

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
À l'issue d'enquêtes techniques et non techniques et du déminage manuel, levée des restrictions pesant sur 3 millions de m <sup>2</sup> de champs de mines et de zones soupçonnées d'être dangereuses ou de zones où des bombes à sous-munitions avaient été larguées	3,5 millions	M <sup>2</sup>
Maintien d'une équipe d'intervention d'urgence prête à intervenir à tout moment en cas de problème ou d'accident lié aux mines ou aux restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable	Oui	
Organisation de réunions de coordination mensuelles avec les acteurs de la lutte antimines, à l'est du mur de sable	12	Réunions
Maintenance et mise à jour du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines dans les 30 jours qui suivent la fin des opérations de lutte antimines pour que la Mission dispose des informations les plus récentes sur les dangers posés par les mines et les restes explosifs de guerre	Oui	
Organisation, à Laayoune et dans les bases d'opérations, de 20 séances de sensibilisation et d'information portant sur les restes explosifs de guerre et de séances de remise à niveau à l'intention des membres du personnel civil ou militaire nouvellement affectés à la MINURSO	42	Séances de sensibilisation et d'information
Contrôle des itinéraires de patrouille et de soutien logistique, sur demande des composantes militaire et civile, pour que les déplacements à l'est du mur de sable se fassent à l'abri des dangers présentés par les mines et les restes explosifs de guerre	Oui	12 640,9 km d'itinéraires de patrouille et de soutien logistique ont été contrôlés
Fourniture de conseils techniques à la demande de l'Armée royale marocaine concernant la remise à disposition des terres, le contrôle des itinéraires et l'éducation au danger des engins explosifs, conformément aux Normes internationales de la lutte antimines	Non	Aucune demande n'a été reçue de la part de l'Armée royale marocaine
Fourniture de conseils d'experts et d'une assistance dans le cadre d'enquêtes relatives à des frappes aériennes présumées	13	Enquêtes ont été menées à l'est du mur de sable

## Composante 2 : composante militaire

### Réalisation escomptée 2.1 : Cessation des hostilités

#### Indicateurs de succès prévus

#### Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Accord sur une cessation des hostilités, qui est respecté par les parties

Depuis la reprise des hostilités, en 2020, des tirs et des frappes aériennes ont régulièrement été signalés par les parties, ce qui a eu des retombées sur les opérations terrestres et aériennes de la MINURSO

2.1.2 Absence de violations graves du cessez-le-feu et des accords militaires (2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 0 ; 2023/24 : 0)

Les travaux du groupe de travail sur les violations ont été suspendus en 2020, et les violations potentielles n'ont fait l'objet d'aucune enquête formelle ni notification aux parties depuis. Toutefois, le nombre de tirs signalés à l'emplacement ou près du mur de sable a diminué au cours de l'exercice 2023/24. La MINURSO a recueilli les informations suivantes :

235 tirs ont été signalés par l'Armée royale marocaine

215 tirs ont été rapportés dans les médias par les forces armées du Front POLISARIO

6 mouvements de drones de surveillance opérés par le Front POLISARIO ont été observés près du mur de sable et rapportés par l'Armée royale marocaine

13 frappes de drones ayant tué 17 civils et détruit 10 véhicules civils à l'est du mur de sable et qui seraient le fait de l'Armée royale marocaine ont été signalées (12 ont fait l'objet d'une enquête)

#### Produits prévus

#### Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations

Surveillance fiable, au sol et dans les airs, de l'ensemble du territoire, et particulièrement des zones prioritaires

Produit partiellement exécuté Le territoire n'a été surveillé qu'en partie, car les patrouilles ont été suspendues à l'est du mur de sable jusqu'à la mi-décembre 2023 pour économiser le carburant. Une seule patrouille de proximité (jusqu'à 20 km) a repris à partir du 14 décembre 2023. Ce chiffre a été porté à 2 patrouilles par semaine à partir de mai 2024

7 réunions avec les dirigeants militaires de chaque côté

5 Réunions avec l'Armée royale marocaine  
1 Réunion avec les forces militaires du Front POLISARIO

33 912 jours-personnes de patrouilles terrestres motorisées, à raison de 4 observateurs militaires des Nations Unies par patrouille et de 27 patrouilles par jour pendant 314 jours

16 876 Jours-personnes  
Le chiffre a été inférieur aux prévisions du fait des restrictions des déplacements imposées à l'est du mur de sable

208 visites de liaison par des observateurs militaires au quartier général des forces armées des deux parties

115 Visites de liaison ont été effectuées par des observateurs militaires au quartier général de l'Armée royale marocaine

<p>1 719 heures de patrouille aérienne à partir de 9 bases d'opérations visant à inspecter les unités et sous-unités des postes de commandement des forces militaires de l'Armée royale marocaine et du Front populaire pour la libération de la Saguía el-Hamra et du Río de Oro (Front POLISARIO) (47,75 heures de vol en moyenne par hélicoptère et par mois, à raison de 3 hélicoptères pendant 12 mois)</p>	<p>3 Visites de liaison ont été effectuées avec les commandants militaires régionaux adjoints des forces armées du Front POLISARIO dans les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable</p> <p>Le chiffre a été inférieur aux prévisions du fait de la suspension, par le Front POLISARIO, des visites de liaison à l'est du mur de sable depuis 2020 et de leur reprise limitée à la fin de l'exercice</p> <p>291 Heures de patrouille aérienne</p> <p>Les vols de patrouille aérienne ont été suspendus à partir de septembre 2022 et ont repris en août 2023 à l'ouest du mur de sable uniquement. La fréquente indisponibilité des hélicoptères (raisons techniques, conditions météorologiques ou utilisation pour d'autres tâches hautement prioritaires) a également eu une incidence sur les patrouilles aériennes</p>
--	---

### Composante 3 : appui

26. La composante Appui a continué de fournir des services logistiques et administratifs et des services de sécurité efficaces et performants afin d'aider la Mission à s'acquitter de son mandat et, pour ce faire, elle a exécuté les produits prévus.

#### Réalisation escomptée 3.1 : Fourniture à la Mission, dans les meilleurs délais, de services d'appui efficaces, rationnels et responsables

##### Indicateurs de succès prévus

##### Indicateurs de succès effectifs

<p>3.1.1 Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (2021/22 : 71 % ; 2022/23 : 55 % ; 2023/24 : <math>\geq</math> 90 %)</p>	<p>74,9 %</p> <p>Le pourcentage des heures de vol utilisées a été inférieur aux prévisions, principalement du fait de la liberté de circulation limitée des patrouilles aériennes à l'est du mur de sable et du déploiement tardif d'un hélicoptère</p>
<p>3.1.2 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2021/22 : 9,8 % ; 2022/23 : 13,1 % ; 2023/24 : 12 %)</p>	<p>10,3 %</p> <p>Le fait que le pourcentage ait été inférieur aux prévisions s'explique principalement par le recrutement accéléré de membres du personnel de la mission dont le mandat s'est terminé au Mali</p>
<p>3.1.3 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2021/22 : 25,4 % ; 2022/23 : 27 % ; 2023/24 : <math>\geq</math> 25 %)</p>	<p>25,9 %</p>
<p>3.1.4 Nombre moyen de jours nécessaires à la sélection des candidats recrutés à partir d'une liste de réserve pour les postes soumis à recrutement international (2021/22 : 67 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 ; 2022/23 :</p>	<p>59 jours</p> <p>Le nombre de jours a été moins élevé que prévu, car les candidats ont été recrutés principalement dans des missions dont les effectifs avaient été réduits</p>

38 jours civils à partir de la publication des avis de vacance ; 2023/24 : 101 jours civils à partir de la publication des avis de vacance)

3.1.5 Nombre moyen de jours nécessaires à la sélection des candidats recrutés par voie d'avis de vacance de postes spécifiques, pour tous les postes soumis à recrutement international (2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 244 jours civils à partir de la publication des avis de vacance ; 2023/24 : ≤ 156 jours civils à partir de la publication des avis de vacance)	392 jours  Le fait que le nombre de jours ait été supérieur aux prévisions tient principalement aux difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du nouveau système d'examen
3.1.6 Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration (2021/22 : 63 % ; 2022/23 : 66 % ; 2023/24 : 70 %)	77,0 %
3.1.7 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2021/22 : 90 % ; 2022/23 : 95 % ; 2023/24 : 85 %)	98,0 %
3.1.8 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2021/22 : 0 % ; 2022/23 : 0 % ; 2023/24 : 100 %)	100 %
3.1.9 Note globale concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats (2021/22 : 1 616 ; 2022/23 : 1 634 ; 2023/24 : 1 800)	1 700  La note inférieure aux prévisions s'explique par le retard accusé par les autorités locales dans la réforme ou la cession de biens, notamment de stocks vieillissants
3.1.10 Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison (2021/22 : 20 % ; 2022/23 : 2,4 % ; 2023/24 : 20 %)	1,8 %
3.1.11 Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 100 % ; 2023/24 : 100 %)	100 %
3.1.12 Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2021/22 : 85 % ; 2022/23 : 70 % ; 2023/24 : 98 %)	98,5 %

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

### Amélioration des services

Exécution du plan d'action environnemental de la Mission, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui opérationnel	Oui
---	-----

Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Oui

### Audit, contrôle des risques et conformité

Application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) devant être mises en œuvre avant la fin de l'année (31 décembre) et des recommandations non encore appliquées formulées par le Comité des commissaires aux comptes au cours d'exercices budgétaires antérieurs et acceptées par l'administration

- 4 Recommandations du BSCI ont été classées par le Siège
- 1 Recommandation du BSCI a été appliquée
- 3 Recommandations du BSCI sont en cours d'application
- 12 Recommandations du Comité des commissaires aux comptes ont été appliquées
- 9 Recommandations du Comité des commissaires aux comptes sont en cours d'application

### Services de transports aériens

Exploitation et entretien d'un nombre total prévu de 5 appareils (2 avions et 3 hélicoptères)

- 2 Avions
- 3 Hélicoptères

La Mission a aussi conservé un hélicoptère supplémentaire (Mi-8) du 3 novembre 2023 au 15 mars 2024 pour des opérations essentielles de transport de charges lourdes et de marchandises volumineuses à l'est du mur de sable

Fourniture de 3 673 heures de vol pour tous les services (transport de passagers, fret, opérations de patrouille et d'observation, missions de recherche et de sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires)

2 752 Heures de vol

Le chiffre inférieur aux prévisions s'explique par les restrictions des déplacements des patrouilles aériennes à l'est du mur de sable, qui tiennent à la reprise des hostilités entre les parties au conflit, et par le déploiement tardif d'un hélicoptère

Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne pour 5 appareils, ainsi que pour 10 aérodromes et sites d'atterrissage

- 6 Appareils
- 7 Aérodromes
- 8 Aires de poser d'hélicoptères

### Budget, finances et communication de l'information

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 65,2 millions de dollars

64,6 Millions de dollars (budget approuvé)

Établissement de la version définitive des états financiers annuels de la Mission, conformément aux Normes comptables internationales du secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU

Oui



### Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif autorisé de 280 membres du personnel civil (88 personnes recrutées sur le plan international, l'une d'elles occupant un emploi de temporaire (autre que pour les réunions), 2 administrateurs recrutés sur le plan national, 162 agents des services généraux recrutés sur le plan national, 18 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance

Organisation d'activités de formation dans la zone de la Mission (bénéficiaires : 320 membres du personnel civil) et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la Mission (bénéficiaires : 49 membres du personnel civil)

Appui au traitement de demandes d'autorisation de voyage présentées par des membres du personnel civil : 1 572 demandes dans la zone de la Mission et 90 demandes en dehors de la zone de la Mission à des fins autres que la formation, et 49 demandes à des fins de formation

245	Membres du personnel civil (effectif moyen)
78	Personnes recrutées sur le plan international (effectif moyen)
151	Personnes recrutées sur le plan national, dont 2 administrateurs et 149 agents des services généraux (effectif moyen)
1	Personne occupant un emploi de temporaire (effectif moyen)
15	Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international (effectif moyen)
317	Membres du personnel civil ont été formés
287	Membres du personnel civil ont été formés dans le cadre d'activités de formation organisées dans la zone de la Mission
30	Membres du personnel civil ont été formés dans le cadre d'activités de formation organisées à l'extérieur de la zone de la Mission
	Le nombre de membres du personnel civil formés a été inférieur aux prévisions du fait que certaines activités de formation prévues n'ont pas été offertes par les prestataires
585	Demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission à des fins autres que la formation
90	Demandes d'autorisation de voyage en dehors de la zone de la Mission à des fins autres que la formation
30	Demandes d'autorisation de voyage à des fins de formation
	Le nombre de voyages à des fins de formation a été inférieur aux prévisions, car des ressources ont été réaffectées pour couvrir des dépassements de crédits au titre du personnel (catégories I et II)

### Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

Services d'entretien et de réparation portant sur 15 installations de la Mission réparties entre 11 sites

Oui

Exécution de 18 projets de construction, de rénovation et d'aménagement dans 11 sites

Produit partiellement exécuté Les projets sont en cours, nonobstant quelques retards dus aux restrictions des déplacements terrestres à l'est du mur de sable

Exploitation et entretien de 68 groupes électrogènes et de 5 sites de production d'énergie solaire appartenant à l'ONU

68 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU

6 Sites de production d'énergie solaire

Sur les 6 sites de production d'énergie solaire, 3 sont opérationnels, 1 est terminé et à l'essai, 1 est en réparation et les travaux d'aménagement du dernier sont en cours

Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU : 10 puits (2 puits à Bir Lahlou, 2 à Tifariti, 2 à Mehaires, 2 à Agüenit et 2 à Mijek) et 10 stations d'épuration et de traitement des eaux dans 10 sites (au quartier général de la Mission à Laayoune et dans les bases d'opérations de Smara, Mahbas, Mehaires, Tifariti, Bir Lahlou, Oum Dreyga, Aousserd, Mijek et Agüenit)

10 Puits

10 Stations d'épuration et de traitement des eaux

Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 15 sites

15 Sites

Fourniture de services de nettoyage, d'entretien des périmètres, de lutte contre les nuisibles et de blanchisserie dans 15 sites [5 sites à Laayoune, 9 bases d'opérations militaires et le Bureau de liaison à Tindouf (Algérie)], et de services de restauration dans 1 site (Laayoune)

15 Sites

### Gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 3,3 millions de litres de carburant (2,1 millions de litres de carburant Jet A-1 pour les opérations aériennes, 0,5 million de litres de diesel pour les transports terrestres et 0,7 million de litres de diesel pour les groupes électrogènes et d'autres équipements) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage répartis dans 14 sites

2,7 Millions de litres, dont :

1,8 Million de litres de carburacteur pour les opérations aériennes

0,4 Million de litres de gazole pour les transports terrestres

0,5 Million de litres de gazole pour les groupes électrogènes. La quantité de carburant utilisé pour les groupes électrogènes a été inférieure aux prévisions du fait de la mise en service d'un système hybride solaire-diesel

### Services technologiques

Fourniture de 600 radios portatives, de 220 radios mobiles pour véhicules, de 60 radios fixes, de 150 radios mobiles à haute fréquence et de 35 radios fixes à haute fréquence, ainsi que de l'appui y afférent

600 Radios portatives

220 Radios mobiles pour véhicules

60 Radios fixes

156 Radios mobiles à haute fréquence

35 Radios fixes à haute fréquence

Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de visioconférence et d'échange de

11 Terminaux VSAT

4 Centraux téléphoniques

données, comprenant 11 terminaux VSAT, 4 centraux téléphoniques, 5 liaisons hertziennes et 45 téléphones satellites, et gestion de 150 forfaits pour téléphone mobile	5 Liaisons hertziennes 45 Téléphones satellites 150 Forfaits pour téléphone mobile
Fourniture de 565 ordinateurs (104 ordinateurs de bureau et 384 ordinateurs portables pour les utilisateurs finaux et 77 appareils destinés à être utilisés sur le terrain et en commun) et de 71 imprimantes (61 imprimantes pour les utilisateurs finaux et 10 imprimantes collectives), pour un effectif moyen de 488 utilisateurs civils et en tenue, et fourniture de services d'appui connexes	574 Ordinateurs, à savoir : 104 Ordinateurs de bureau 384 Ordinateurs portables 86 Appareils destinés à être utilisés sur le terrain et en commun 85 Imprimantes (75 imprimantes pour les utilisateurs finaux et 10 imprimantes collectives)
Services d'appui et de maintenance pour 13 réseaux locaux et 13 réseaux étendus dans 13 sites	13 Réseaux locaux 13 Réseaux étendus
Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 270 395 km <sup>2</sup> , mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 2 800 cartes	270 395 Km <sup>2</sup> 2 800 Cartes ont été produites
<b>Services médicaux</b>	
Apport d'un appui à 1 unité médicale de niveau I appartenant aux contingents, à 3 équipes médicales de l'avant et à 6 postes dotés de personnel infirmier et paramédical chargé des soins d'urgence et des premiers secours, dans 10 sites, pour l'ensemble du personnel de la Mission, le personnel d'autres entités des Nations Unies et la population civile locale	1 Unité médicale de niveau I appartenant aux contingents 3 Équipes médicales de l'avant 6 Postes dotés d'un membre du personnel infirmier ou paramédical chargé des soins d'urgence et des premiers secours
Gestion des dispositifs d'évacuation sanitaire vers 2 unités médicales de niveau III à Laayoune, à l'intérieur de la zone de la Mission, auxquels s'ajoutent les 5 hôpitaux de niveau IV situés dans 3 sites approuvés à l'extérieur de la zone de la Mission [Rabat et Marrakech (Maroc) et 3 à Las Palmas (Espagne)]	2 Unités médicales de niveau III (hôpitaux) à Laayoune 6 Unités médicales de niveau IV (hôpitaux) à Rabat (1), Marrakech (1), Guelmim (1) et Las Palmas (3) pour les évacuations sanitaires primaires et secondaires
Mise en place d'un programme de formation de l'ensemble du personnel de la Mission à la question du VIH/sida, comprenant notamment des activités de formation animées par des collègues	Oui
Exploitation et gestion de 1 hôpital et centre de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH/sida de niveau I plus	1 Centre de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH/sida de niveau I plus
<b>Gestion de la chaîne d'approvisionnement</b>	
Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs aux fins de l'achat de biens et de produits de base pour un montant estimatif de 8,1 millions de dollars	6,3 Millions de dollars ont été consacrés à l'acquisition de biens et de produits de base

Réception, gestion et distribution de 1 600 tonnes de marchandises au maximum dans la zone de la Mission	851 Tonnes de marchandises ont été distribuées L'écart est dû aux restrictions des déplacements et au report de projets de soutien à l'est du mur de sable
Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 45,3 millions de dollars, et communication de l'information y relative	54,2 Millions de dollars (valeur des stocks)
<b>Services relatifs au personnel en tenue</b>	
Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 257 militaires et policiers (218 observateurs militaires, 7 officiers d'état-major, 20 membres des contingents et 12 membres de la police des Nations Unies)	226 Militaires et policiers (effectif moyen) 197 Observateurs militaires (effectif moyen) 27 Membres des contingents, dont les officiers d'état-major (effectif moyen) 2 Membres de la police des Nations Unies (effectif moyen)
Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour 1 contingent médical	8 Rapports d'inspection trimestriels pour un contingent médical
Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau pour un effectif moyen de 196 observateurs militaires, 7 officiers d'état-major, 20 membres des contingents et 2 membres de la police des Nations Unies	226 Militaires et policiers (effectif moyen) ont bénéficié de rations, y compris de combat, et d'eau
Appui au traitement des demandes d'indemnités et de prestations pour un effectif moyen de 225 militaires et policiers	226 Militaires et policiers (effectif moyen)
Appui au traitement de demandes d'autorisation de voyage : 20 demandes dans la zone de la Mission et 30 demandes en dehors de la zone de la Mission à des fins autres que la formation, et 5 demandes en dehors de la zone de la Mission à des fins de formation	37 Demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission à des fins autres que la formation Le nombre de demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission à des fins autres que la formation supérieur aux prévisions s'explique par la plus grande fréquence des visites de liaison auprès d'homologues militaires 35 Demandes d'autorisation de voyage en dehors de la zone de la Mission à des fins autres que la formation 1 Demande d'autorisation de voyage à des fins de formation Le nombre de demandes d'autorisation de voyage à des fins de formation a été inférieur

---

aux prévisions car davantage de réunions ont été organisées sur Microsoft Teams

**Gestion des véhicules et services de transport terrestre**

Exploitation et entretien de 345 véhicules appartenant à l'ONU (154 véhicules légers, 60 véhicules à usage spécial, 13 ambulances et 118 autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires) et de 6 ateliers d'entretien et de réparation du matériel appartenant à l'ONU, et prestation de services de transport et de navette

383 Véhicules appartenant à l'ONU, dont :

- 185 Véhicules légers
- 59 Véhicules à usage spécial
- 12 Ambulances
- 127 Autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires
- 6 Ateliers d'entretien et de réparation du matériel ont été opérationnels

---

### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4) = (3)/(1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	5 846,7	6 792,9	(946,2)	(16,2)
Contingents	960,8	935,7	25,1	2,6
Police des Nations Unies	66,2	54,0	12,2	18,4
Unités de police constituées	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>6 873,7</b>	<b>7 782,6</b>	<b>(908,9)</b>	<b>(13,2)</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	15 623,9	17 252,1	(1 628,2)	(10,4)
Administrateurs recrutés sur le plan national	254,2	254,7	(0,5)	(0,2)
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	5 937,3	6 476,8	(539,5)	(9,1)
Volontaires des Nations Unies	597,8	825,3	(227,5)	(38,1)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	232,7	202,5	30,2	13,0
Personnel fourni par des gouvernements	32,3	–	32,3	100,0
<b>Total partiel</b>	<b>22 678,2</b>	<b>25 011,4</b>	<b>(2 333,2)</b>	<b>(10,3)</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	16,3	33,1	(16,8)	(103,1)
Voyages officiels	521,8	571,8	(50,0)	(9,6)
Installations et infrastructures	6 060,9	4 049,2	2 011,7	33,2
Transports terrestres	1 955,4	1 387,1	568,3	29,1
Opérations aériennes	18 324,8	17 410,4	914,4	5,0
Opérations maritimes ou fluviales	102,8	62,2	40,6	39,5
Communications et informatique	2 841,1	2 487,7	353,4	12,4
Santé	243,3	90,7	152,6	62,7
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	4 940,9	5 322,9	(382,0)	(7,7)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>35 007,3</b>	<b>31 415,1</b>	<b>3 592,2</b>	<b>10,3</b>
<b>Total brut</b>	<b>64 559,2</b>	<b>64 209,1</b>	<b>350,1</b>	<b>0,5</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 620,8	2 976,4	(355,6)	(13,6)
<b>Total net</b>	<b>61 938,4</b>	<b>61 232,7</b>	<b>705,7</b>	<b>1,1</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées) <sup>a</sup>	519,0	384,5	134,5	25,9
<b>Total</b>	<b>65 078,2</b>	<b>64 593,6</b>	<b>484,6</b>	<b>0,7</b>

<sup>a</sup> Dont 235 000 dollars du Gouvernement marocain et 284 000 dollars du Gouvernement algérien pour le carburant, les rations et les services collectifs de distribution.

## B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	6 873,7	909,3	7 783,0
II. Personnel civil	22 678,2	2 346,6	25 024,8
III. Dépenses opérationnelles	35 007,3	(3 255,9)	31 751,4
<b>Total</b>	<b>64 559,2</b>	<b>–</b>	<b>64 559,2</b>
Pourcentage de réaffectations			5,0

27. La réaffectation de fonds à la catégorie I tient essentiellement à l'augmentation de l'indemnité de subsistance (missions) pour les observateurs militaires, entrée en vigueur 1<sup>er</sup> janvier 2024.

28. La réaffectation de fonds à la catégorie II s'explique principalement par le fait que les taux de vacance ont été plus faibles que prévu et que le coefficient d'ajustement pour le personnel recruté sur le plan international et les barèmes des traitements du personnel recruté sur le plan national ont été supérieurs aux prévisions.

29. Il a été possible de réaffecter des fonds de la catégorie III en raison : a) des économies de carburant imputables au nombre inférieur aux prévisions de convois, de patrouilles terrestres et de vols de reconnaissance, qui a résulté des restrictions des déplacements et à l'installation d'un système hybride solaire-diesel ; b) du retard accumulé dans l'établissement d'un contrat de service pour l'entretien et la réparation des infrastructures des bases d'opérations situées à l'est du mur de sable ; c) d'une sous-utilisation des crédits au titre des véhicules et du matériel informatique et matériel de communication.

## C. Annulation d'engagements d'exercices antérieurs

30. Les engagements d'exercices antérieurs qui ont été annulés pour 2021/22 à 2023/24 sont indiqués ci-après :

### Évolution des annulations d'engagements d'exercices antérieurs

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>		
	<i>2021/22</i>	<i>2022/23</i>	<i>2023/24</i>
Militaires et personnel de police	33,9	118,6	259,5
Personnel civil	1,6	20,2	164,0
Dépenses opérationnelles	845,1	386,6	960,1
<b>Total</b>	<b>880,6</b>	<b>525,4</b>	<b>1 383,6</b>

*Note* : Les montants correspondent au total des engagements se rapportant à des biens livrés ou des services fournis au cours d'exercices antérieurs qui ont été annulés à l'issue de la période de 12 mois suivant la fin de l'exercice concerné et à la fin d'un délai supplémentaire de quatre ans lorsqu'il s'agissait d'engagements envers des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police.

## D. Gains d'efficience

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Gain d'efficience estimé</i>	<i>Mesure prise</i>	<i>Gain obtenu</i>	<i>Écart</i>
Installations et infrastructures	198,3	Remplacement d'un système électrique diesel par un système hybride solaire-diesel, qui devrait réduire de 90 % la quantité de diesel consommée par les groupes électrogènes	33,1	(165,2)
<b>Total</b>	<b>198,3</b>		<b>33,1</b>	<b>(165,2)</b>

31. Compte tenu de difficultés logistiques liées aux restrictions des déplacements, le système hybride solaire-diesel n'a été installé et mis en marche dans les bases d'opérations de Smara et d'Oum Dreyga qu'en avril 2024. Par conséquent, les 90 % d'économies de carburant prévues ont été réalisées au dernier trimestre de l'exercice 2023/24.

## E. Autres produits et ajustements, et avances internes

### 1. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produits des placements	220,9
Produits divers ou accessoires <sup>a</sup>	105,7
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	1 383,6
<b>Total</b>	<b>1 710,2</b>

<sup>a</sup> Ventilation des produits divers ou accessoires : remboursement de dépenses afférentes à l'exercice précédent (8 800 dollars) ; produits non utilisables devant être portés au crédit des États Membres, provenant de fonds de recouvrement de coûts liés aux opérations de maintien de la paix qui étaient auparavant considérés comme des produits utilisables se rapportant à des exercices antérieurs (37 900 dollars) ; produits divers (59 000 dollars).

### 2. Avances internes

32. Vu sa situation de trésorerie, la Mission a obtenu, au cours de l'exercice considéré, des avances internes d'autres missions en activité, réparties comme suit :



(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Date</i>	<i>Mission prêteuse</i>	<i>Montant</i>
31 juillet 2023	Fonds de réserve pour le maintien de la paix (12,0), MINUSMA (2,4)	14,4
31 août 2023	Fonds de réserve pour le maintien de la paix	12,0
30 septembre 2023	Fonds de réserve pour le maintien de la paix	4,2
31 octobre 2023	Fonds de réserve pour le maintien de la paix	4,2
30 novembre 2023	–	–
30 avril 2024	FINUL	6,4
31 mai 2024	FINUL (6,4), FNUOD (4,5)	10,9
30 juin 2024	FINUL (5,9), FNUOD (3,4), MONUSCO (2,5)	11,8

*Abréviations* : FINUL = Force intérimaire des Nations Unies au Liban ; FNUOD = Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement ; MINUSMA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali ; MONUSCO = Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

## F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
<b>Matériel majeur</b>	
Contingents	153,9
<b>Total partiel</b>	<b>153,9</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>	
Contingents	72,7
<b>Total partiel</b>	<b>72,7</b>
<b>Total</b>	<b>226,6</b>

## G. Activités de fond et activités relatives aux programmes

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	<i>Réalisation escomptée correspondante</i>
Services de détection des mines et de déminage	3 010,7	2 985,7	25,0	1.3 : Réduction du danger que posent les mines et les restes explosifs de guerre, ce qui améliore la sécurité et l'accessibilité du territoire
<b>Total</b>	<b>3 010,7</b>	<b>2 985,7</b>	<b>25,0</b>	

## H. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission <sup>a</sup>	3 570,2
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
<b>Total</b>	<b>3 570,2</b>

<sup>a</sup> Y compris les installations et infrastructures mises à disposition et les dispenses de droits d'atterrissage.

## IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Observateurs militaires</b>	(946,2)	(16,2 %)

33. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les facteurs suivants : a) l'indemnité de subsistance (missions) a été supérieure aux prévisions à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ; b) le taux de vacance effectif a été plus faible que celui retenu dans le budget approuvé (9,6 % contre 10,1 %).

	<i>Écart</i>	
<b>Police des Nations Unies</b>	12,2	18,4 %

34. La sous-utilisation des crédits tient principalement au fait que le déploiement d'un membre de la police des Nations Unies a été retardé de quatre mois.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	(1 628,2)	(10,4 %)

35. Le dépassement de crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) le taux de vacance effectif a été plus faible que celui retenu dans le budget approuvé (10,3 % contre 12,0 %) ; b) les coefficients d'ajustement moyens appliqués au Maroc et en Algérie ont été supérieurs au coefficient retenu dans le budget approuvé ; c) les dépenses communes de personnel ont été plus élevées que prévu.

	<i>Écart</i>	
<b>Agents des services généraux recrutés sur le plan national</b>	(539,5)	(9,1 %)

36. Le dépassement de crédits tient principalement à l'application des barèmes des traitements révisés promulgués en décembre 2022 et décembre 2023, au lieu des montants retenus dans le budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	(227,5)	(38,1 %)

<sup>1</sup> Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent  $\pm 5$  % ou 100 000 dollars.

37. Le dépassement de crédits s'explique essentiellement par le fait que le taux de vacance effectif a été plus faible que celui retenu dans le budget approuvé (11,8 % contre 38,9 %).

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	30,2	13,0 %

38. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que les dépenses communes de personnel effectives ont été plus faibles que celles prévues dans le budget.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel fourni par des gouvernements</b>	32,3	100 %

39. La sous-utilisation des crédits est imputable en grande partie au non-déploiement de membres du personnel fourni par des gouvernements pendant l'exercice 2023/24.

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants et services de consultants</b>	(16,8)	(103,1 %)

40. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le recrutement d'un(e) graphiste chargé(e) de créer des contenus numériques et autres dans le cadre de la stratégie de communication de la Mission, notamment de concevoir des bulletins d'information, de prendre en charge la conception graphique et de fournir des services de traitement de photos et de montage vidéo pour les contenus devant être publiés sur les médias sociaux, quand la Mission ne disposait pas de personnel ayant des compétences techniques spécialisées dans ce domaine.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages officiels</b>	(50,0)	(9,6 %)

41. Le dépassement de crédits s'explique essentiellement par les voyages effectués dans la zone de la Mission pour des travaux de maintenance préventive et de réparation dans les bases d'opérations, le remplacement de logements vétustes, l'installation de systèmes solaires, ainsi que le contrôle et les ajustements nécessaires après l'installation.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	2 011,7	33,2 %

42. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) des retards ont été accusés dans l'établissement d'un contrat de service visant à aider les bases d'opérations des observateurs militaires des Nations Unies situées à l'est du mur de sable à entretenir et réparer les infrastructures ; b) le volume de gazole effectivement utilisé a été inférieur au volume retenu dans le budget (0,5 million de litres contre 0,7 million de litres) en raison de la mise en service d'un système hybride solaire-diesel dans deux bases d'opérations.

43. La sous-utilisation des crédits s'explique également par la réaffectation des fonds visant à couvrir les dépenses plus élevées que prévu au titre du personnel civil et en tenue, ainsi que par les facteurs suivants : a) le report de l'acquisition de dispositifs de vidéosurveillance et de matériel de sécurité incendie ; b) la non-acquisition, contrairement à ce qui était prévu, d'articles ménagers et de matériaux de

construction ; c) le report du projet de construction d'un nouveau bureau et de logements à Tindouf.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports terrestres</b>	568,3	29,1 %

44. L'écart est imputable en grande partie aux facteurs suivants : a) une sous-utilisation des crédits au titre des véhicules, qui tient aux achats effectués à l'avance pendant l'exercice 2022/23 et à une réaffectation des fonds visant à couvrir les dépenses plus élevées que prévu au titre du personnel civil et en tenue ; b) un volume effectif de gazole inférieur au volume retenu dans le budget (0,4 million de litres contre 0,5 million de litres), qui tient au nombre inférieur aux prévisions de convois terrestres et de patrouilles militaires menés à l'est du mur de sable ; c) un prix moyen effectif du gazole inférieur au prix retenu dans le budget approuvé (1,113 dollar par litre contre 1,224 dollar par litre).

45. La sous-utilisation des crédits est contrebalancée par la demande plus grande que prévu de pièces détachées, qui s'explique par les réparations fréquentes et imprévues des véhicules utilisés pour les convois et les patrouilles sur des terrains extrêmement accidentés.

	<i>Écart</i>	
<b>Opérations aériennes</b>	914,4	5,0 %

46. La sous-utilisation des crédits tient principalement aux facteurs suivants : a) le volume effectif de carburant aviation a été inférieur au volume prévu dans le budget (1,8 million de litres contre 2,1 millions de litres) ; b) le prix moyen effectif du carburant aviation a été inférieur au prix retenu dans le budget (0,938 dollar par litre contre 1,085 dollar par litre) ; c) le nombre d'heures de vol des hélicoptères a été inférieur au nombre retenu dans le budget en raison des restrictions aux vols de reconnaissance par hélicoptère à l'est du mur de sable ; d) la résiliation du contrat relatif à un hélicoptère Bell 412, qui a pris effet au 16 mars 2024.

	<i>Écart</i>	
<b>Opérations maritimes ou fluviales</b>	40,6	39,5 %

47. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par l'acquisition d'un nombre de conteneurs maritimes inférieur aux prévisions et par l'achat de conteneurs maritimes usagés pour les bâtiments préfabriqués.

	<i>Écart</i>	
<b>Communications et informatique</b>	353,4	12,4 %

48. La sous-utilisation des crédits est principalement imputable à la non-acquisition de matériel (matériel de visioconférence et de réseau, ordinateurs portables) du fait du transfert de matériel provenant de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

	<i>Écart</i>	
<b>Santé</b>	152,6	62,7 %

49. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par les facteurs suivants : a) des besoins moins importants que prévu en tests PCR (amplification en chaîne par polymérase), fournitures médicales et trousse de premiers secours ; b) des services d'analyse de l'eau moins nombreux que prévu du fait des restrictions aux

mouvements aériens ; c) un nombre d'évacuations sanitaires primaires et secondaires inférieur aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	(382,0)	(7,7 %)

50. Le dépassement de crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) des frais de transport supplémentaires afférents aux divers types de véhicules acquis pendant l'exercice 2022/23 ; b) des frais de transport supplémentaires pour le transfert de matériel provenant de la MINUSMA, ainsi que des droits de magasinage et des coûts additionnels occasionnés par les difficultés de navigation sur la mer Rouge, qui ont nécessité le réacheminement de cargaisons ; c) une demande plus élevée que prévu de rations, qui tient au personnel technique supplémentaire qu'il a fallu déployer à l'est du mur de sable et à l'assèchement des puits des bases d'opérations de Mehaïres et d'Agüenit.

## V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

51. En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024, soit 350 100 dollars ;

b) se prononce sur l'affectation des produits divers de l'exercice clos le 30 juin 2024, soit 1 710 200 dollars [produits des placements (220 900 dollars), produits divers ou accessoires (105 700 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (1 383 600 dollars)].

## VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/274 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée

### A. Assemblée générale

#### Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(Résolution 76/274)

<i>Décision ou demande</i>	<i>Mesures prises</i>
<p>Prie de nouveau le Secrétaire général de veiller à ce que les missions aient la latitude voulue pour utiliser les fonds consacrés aux activités relatives aux programmes et à ce qu'elles rendent compte de l'emploi qu'elles en font, conformément aux directives et compte tenu du contexte dans lequel elles évoluent, et le prie d'améliorer encore l'application du principe de responsabilité et la transparence en faisant figurer, dans ses prochains projets de budget et dans les rapports sur l'exécution du budget, des renseignements détaillés sur les activités des missions relatives aux programmes, y compris les dépenses et le montant proposé par catégorie pour les « autres » activités relatives aux programmes et des renseignements sur la façon dont ces activités ont contribué à l'exécution des mandats, sur les liens existant entre les activités et les mandats, sur les entités de réalisation, sur la mise en place par les missions des contrôles voulus, sur les partenariats noués avec les gouvernements hôtes, la société civile et les organisations régionales et sous-régionales pour mener les activités relatives aux programmes et sur l'impact de ces partenariats, selon qu'il conviendra (par. 81).</p>	<p>La Mission s'assure que des liens directs sont faits entre les mandats et l'étude d'impact en surveillant et en examinant en permanence l'évolution de la situation sur le terrain et d'en rendre compte et en utilisant les bases de données du Système complet de planification et d'évaluation de la performance et du système géospatial d'appréciation de la situation de façon à conserver un historique fiable des faits.</p> <p>La lutte antimines est la seule activité relative aux programmes de la MINURSO.</p> <p>Les produits sont présentés dans le cadre de budgétisation axée sur les résultats. Des informations détaillées, notamment concernant les moyens d'appuyer l'exécution du mandat, sont présentées à la section Services de détection des mines et de déminage du présent rapport et dans le complément d'information sur les prévisions budgétaires.</p>

### B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

#### Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(A/76/760)

<i>Demande ou recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
<p>Le Comité consultatif est favorable à la coopération entre missions, mais constate que l'on ne dispose toujours pas d'informations claires et transparentes sur les domaines de coopération et les modalités de financement et compte que des informations plus complètes sur les domaines de coopération entre missions, notamment sur la comptabilisation par les</p>	<p>Au cours de l'exercice considéré, la MINURSO n'a entrepris aucune activité de coopération avec d'autres missions supposant le transfert ou la réception de ressources autres que celles approuvées par l'Assemblée générale, à l'exception de la réception de matériel informatique, de matériel de communication, de minibus et de divers équipements liés aux</p>

---

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

---

missions d'origine et les missions d'accueil des ressources y afférentes, seront présentées dans les prochains rapports d'ensemble et dans les rapports sur l'exécution du budget des missions concernées (par. 77).

installations et aux infrastructures provenant de la MINUSMA. On trouvera aux paragraphes 23 et 24 du présent rapport des informations sur la coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional.

---

**Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental**

(A/78/744/Add.12)

---

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

---

Le Comité consultatif prend note des efforts déployés par la Mission pour améliorer son empreinte écologique et son efficacité énergétique et compte que les centrales photovoltaïques permettront de réaliser de nouveaux gains d'efficacité dont les détails pour chaque site figureront dans les prochains rapports (par. 29).

Aux fins d'une amélioration continue et d'un suivi précis de l'efficacité des installations, la Mission envisage de mettre en place le système Unite de surveillance à distance des infrastructures de terrain pour contrôler, saisir et organiser les données connexes, l'objectif étant de communiquer des données correctes et de prendre les mesures nécessaires.

---